



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-108780>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-108780**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

Correspondant : FRONTY Michael, Directeur

Adresse : Direction des infrastructures et de la mobilité , 390, avenue des Lices , CS 41303, 83076
TOULON

Coordonnées :

Téléphone : 0483957700

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://var.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://var.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : RD 80 du PR 13+650 à 13+890 - Commune de Plan-d'Aups-Sainte-Baume -
Rectification de courbe

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le projet consiste à la rectification de la RD 80 du PR 13+350 à 13+890 sur la commune de Plan-d'Aups-Sainte-Baume. Il nécessitera la mise en oeuvre de matériaux pour la rectification de courbe pour la sécurisation des usagers sur la commune. Il comprend également les travaux de terrassement en terrain de toutes natures avec évacuation des déblais et la signalisation horizontale. Les prestations, objet de la présente consultation, relèvent de la catégorie 3 au sens du Code du travail. Le délai de la période de préparation des travaux est de 30 jours à compter du lendemain de la date de notification du marché. Ce délai n'est pas compris dans le délai d'exécution des travaux (45 jours à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer). A titre indicatif, on peut prévoir que les travaux commenceront vers le mois de décembre 2024

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Principales quantités : - Fourniture et pose de caniveaux béton de type CC2 classe U : 111 mètres - Fourniture et mise en oeuvre de GB 0/14 classe 4 pour couche de base, fondation ou reprofilage : 200 tonnes - Déblais en terrain de toute nature y compris rocheux : 190m3 : - évacués 85 m3 -mis en dépôt provisoire avant réemploi 105 m3

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Avance : sans objet. Cession ou nantissement de créance possible. Pas de retenue de garantie

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Les prestations sont réglées par mandat administratif. Le délai de paiement prévu est celui qui s'impose à l'acheteur en application des articles L. 2192-10. et R. 2192-10. du CCP. Les prestations seront réglées sur présentation d'une demande de paiement présentée par le mandataire en cas de groupement par un envoi permettant de donner une date certaine à sa réception. Par dérogation aux articles 12.1 à 12.4 du CCAG-travaux, le titulaire est informé que le règlement de la dernière demande de paiement vaut décompte général et solde du marché. Il ne sera pas établi de décompte général définitif

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés. Dans le cas de groupements conjoints, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. Le marché sera attribué à une entreprise unique ou un groupement d'entreprises conjoints OU solidaires. En application de l'article R. 2142-21 du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements, - en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés lors de la remise de l'offre

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur technique : 20%
- Valeur environnementale : 20%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/10/2024 à 20:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
20241570

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://var.fr> Code NUTS : FRL05 Options : OUI Clauses de réexamen : modification possible conformément aux dispositions prévues aux articles L. 2194-1. à L. 2194-3. et R. 2194-1. à R. 2194-9. du CCP dans les cas listés à l'article 2.11 du règlement de consultation. Marché similaire : un marché en procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pourra être passé

pour des prestations similaires conformément à l'article R. 2122-7. du CCP. Marché périodique : NON
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON Instance chargée
des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041
Toulon Cedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Organe chargé des
procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur,
Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE
Cedex 06 Tél : 0484354554 Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s)
d'introduction des recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du
contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être
exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du
contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au
contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Les critères de
jugement sont détaillés à l'article 4 du Règlement de la Consultation. Pour obtenir tous
renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats
devront faire parvenir, au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande
écrite. Une réponse sera alors adressée au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres
à toutes les entreprises ayant été destinataires du dossier

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/09/2024